4.	GROUPEMENT SAAT/EEPC	233 205 876	275 182 934	273 220 198	322 399 834	Conforme	5 ^{ème}
5.	GROUPEMENT AEC-BTP/EBTM SARL	273 220 198	322 399 834	251 301 473	296 535 738	Conforme VI.2Erreur de quantité au niveau : 7.191,0 au lieu de 7.191,9. =4 500 IX.1Différence de coût unitaire : 300 000 au lieu de 1 000 000=700 000 IX.3Différence de coût unitaire : 15 000 au lieu de 40 000=1 250 000 IX.4Différence de coût unitaire : 50 000 au lieu de 200 000=750 000 IX.5Différence de coût unitaire : 50 000 au lieu de 110 000=960 000 IX.7Différence de coût unitaire : 300 000 au lieu de 600 000=300 000 IX.8Différence de coût unitaire : 150 000 au lieu de 100 000=250 000 Montant total des erreurs : 3 714 500 FCFA	4 ^{ème}
Lot 12 : Travaux de réalisation d'un (01) AEP multi-villages des villages (Bandiabgou, Bardiadeni, Bianargou, Bonsongri, Lantargou, Toboani et Tokouna) du centre de Toboani dans la commune de Diapangou de la province du Gourma, région de l'Est au profit du Projet d'Urgence							
de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR).							
	TREE B. SERVICES	260 193 060	307 027 811	260 193 060	307 027 811	Non conforme CA non authentique sur Esintaxe, Pv de reception non probant car pas de signature, aucune cohérence dans la méthodologie fournie	Non classé
2.	GROUPEMENT ELEBOUE/SODEVIL LES	298 607 874	352 357 291	298 607 874	352 357 291	Conforme	3 ^{ème}
3.	ERTP	279 197 141	329 452 626	279 197 141	329 452 626	Conforme	1 ^{er} attributaire
4.	GROUPEMENT HYDRO-BAT/FAC	262 897 116	310 218 596	272 329 056	321 348 285	Non conforme Pv de reception non fourni VIII.3Coût unitaire à l'item non proposé= 9 359 940 IX.6Différence de coût unitaire : 63 000 au lieu de 75 000=72 000 Montant total des erreurs= 9 431 940 FCFA	Non classé
5.	GROUPEMENT ECCKAF/EOSIF	282 575 316	333 438 873	319 765 316	377 323 073	Conforme V.7Coût unitaire de l'item non renseigné=60 000 000 VII.1Différence entre le coût du borderau et celui du dévis : 2 000 000 au lieu de 1 500 000=-500 000 VII.2Différence entre le coût du borderau et celui du dévis : 4 000 000 au lieu de 3 500 000=-500 000 VII.3Différence entre le coût du borderau et celui du dévis : 2 000 000 au lieu de 1 000 000=-1 000 000 VII.4Différence entre le coût du borderau et celui du dévis : 800 000 au lieu de 350 000=- 450 000 VII.12Différence entre le coût du borderau et celui du dévis : 500 000 au lieu de 350 000=- 450 000 VII.12Différence entre le coût du borderau et celui du dévis : 500 000 au lieu de 300 000=-20 000 000 VII.15Différence entre le coût du borderau et celui du dévis : 100 000 au lieu de 120 000=140 000 VIII.2Différence entre le coût du borderau et celui du dévis : 1 000 000 au lieu de 500 000=-500 000 Montant total des erreurs= 37 190 000 FCFA	4 ^{ème}
6.	ED.PA SARL	289 906 618	342 089 809	290 406 618	342 679 809	Conforme IX.1Différence de coût unitaire : 5 000 au lieu de 10 000=500 000 FCFA	2 ^{ème}
7.	GERICO-BTP SARL	308 094 926	363 552 013	308 094 926	363 552 013	Non conforme Les diplomes du specialiste en sauvegarde social et des (chef d'équipe électromécanicien, chef d'équipe de topographique, Chef d'équipe servicing, des chefs plombier non fournis	Non classé
8.	GROUPE BURKINA SERVICE INTERNATIONAL	279 429 750	329 727 105	279 429 750	329 727 105	Non conforme Le Diplôme d'un spécialiste en sauvegarde social non fourni, les diplômes des 3 conducteurs de travaux non conformes(MASTER en GC , 2 DTS en GC au lieu TS en GR	Non classé
9.	GROUPEMENT YIENTELLA SARL/FORBAT	293 897 917	346 799 542	294 897 917	347 979 542	Non conforme Les diplômes des conducteurs des travaux ne sont pas conformes DUT en GC et DTS en GC au TS en GR IX.4Différence de coût unitaire : 100 000 au lieu de 200 000=500 000 IX.5Différence de coût unitaire : 80 000 au lieu de 110 000=480 000 IX.7Différence de coût unitaire : 400 000 au lieu de 600 000 200 000 IX.4Erreur sur le produit de quantité x PU=-500 000	Non classé